



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025	1
TABLE DES MATIÈRES	2
REMERCIEMENTS	4
L'ACCUEIL DU PUBLIC	5
Le premier accueil	5
Les inscriptions aux activités extrascolaires.....	5
L'OPÉRATIONNEL	7
Les projets en périodes scolaires	7
<i>Introduction</i>	7
Les projets d'accueil extrascolaire	7
<i>Généralités</i>	7
<i>Collaboration étroite avec la coordinatrice atl</i>	7
<i>Nouvelle ventilation des encadrants par équipe-école</i>	8
<i>Meilleure synergie entre les acteurs communaux et le cemôme</i>	8
<i>Présence obligatoire dans les écoles de 12h00 à 18h00</i>	8
Les projets en périodes de vacances	9
<i>Vision éducative générale</i>	9
<i>Les plaines de vacances</i>	9
<i>Les séjours de vacances</i>	12
<i>Les stages</i>	12
<i>Les Minimômes</i>	14

LES RESSOURCES HUMAINES	15
Introduction	15
Entreprise Sociale et Démocratique.....	15
<i>L'accompagnement des travailleurs du public cible</i>	<i>16</i>
<i>L'employabilité des travailleur.euse.s du public cible</i>	<i>16</i>
Reporting RH	16
<i>Occupation des travailleurs.....</i>	<i>16</i>
<i>Politique de formation</i>	<i>17</i>
<i>Personnel breveté</i>	<i>17</i>
<i>COLLABORATEUR.TRICE.S dans un cursus certifiant</i>	<i>18</i>
DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT.....	19
Nouveaux projets	19
<i>MODERNISATION DE LA GESTION DES INSCRIPTIONS ET GESTIONS DES ANIMATEURS</i>	<i>19</i>
<i>BATIMENT FIERLANT.....</i>	<i>20</i>
<i>PROJET ADM&CO.....</i>	<i>21</i>
<i>PARENT EN PAUSE</i>	<i>21</i>
<i>JOUER POUR GRANDIR</i>	<i>21</i>
<i>SUBVENTION SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT ET À L'INFRASTRUCTURE 2025</i>	<i>22</i>
<i>BOURSES AUX VÉLOS</i>	<i>22</i>

REMERCIEMENTS

Le CEMôme remercie :

Ses travailleurs pour leur énorme investissement et leur professionnalisme,

Ses partenaires pour les riches échanges et projets qui en résultent,

Les pouvoirs publics qui lui accordent leur confiance et le subsidient.

L'ACCUEIL DU PUBLIC

L'accueil est le lieu où se produit le premier contact avec nos usagers. Il s'y opère l'accueil du public entrant avec la réorientation vers le service approprié, les inscriptions aux différentes activités, le dispatching des appels téléphoniques entrants, la gestion des locaux et la centralisation des achats pour le CEMôme et les crèches espaces enfance et Ateliers du midi.

Quatre personnes sont chargées de ce service et de son espace.

C'est un espace utile aussi bien pour le public que pour l'équipe éducative. Cette dernière y a la possibilité de recueillir un grand nombre d'informations permettant l'établissement de constats de terrain et, de ce fait, une adaptation de l'offre de services en conséquence.

LE PREMIER ACCUEIL

Le premier accueil est la zone où la personne entrante est accueillie par un membre de l'équipe accueil. On y considère sa demande et on l'oriente vers le service concerné. Il en va de même pour les appels téléphoniques. Ce qui permet de prendre conscience de la « réalité » des parents : leurs idées, leurs craintes, leurs plaintes, leur enthousiasme, etc.

Ponctuellement, la chargée de communication, les animateurs et les chargés de projets de la période vacances, suppléent l'équipe d'accueil, notamment lors du 1er jour d'une nouvelle période d'inscriptions.

Les demandes traitées à l'accueil sont diverses. Les plus fréquentes sont : les inscriptions aux activités, complément d'information concernant ces dernières, la gestion des locations de la salle Rodelle, les rendez-vous avec les membres de l'équipe éducative, la gestion de la centrale d'achat. Cependant, la réorientation vers d'autres organisations locales est très fréquente. La mise à disposition de brochures et la connaissance du tissu associatif local sont alors des aides indispensables.

LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Le CEMôme propose aux parents deux canaux d'inscription : les permanences inscriptions au siège de l'ASBL et le site internet.

Les permanences destinées aux inscriptions se déroulent du lundi au jeudi en période d'activité scolaire et du lundi au vendredi, durant les congés. Les parents y sont reçus dans l'ordre de leur arrivée. L'inscription est effective de suite mais nécessite le paiement immédiat d'un acompte de 30% sur le montant de l'activité choisie, sauf pour les personnes bénéficiant d'une aide financière (CPAS, Samu social, SAJ-SPJ...).

Les places à nos différentes activités sont réparties de manière équitable entre les inscriptions en ligne et les inscriptions sur place. Les inscriptions en ligne commencent une semaine après chaque rentrée scolaire. Le jour suivant, les inscriptions au bureau débutent. Ce procédé nous permet de répondre aux attentes des parents : disponibilité, rapidité et accessibilité. Seuls les enfants déjà inscrits dans notre base de données peuvent s'inscrire aux activités en ligne. Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

- Les parents complètent un formulaire de demande disponible sur le site www.cemome.be.
- L'équipe d'accueil envoie par e-mail une confirmation d'inscription avec les factures en pièces jointes.
- Les parents reçoivent, par courrier postal, les cartes d'accès une fois les factures réglées. Les autres, après l'envoi d'un rappel de paiement, devront payer leur inscription et venir chercher les cartes sur place. Pour toute annulation tardive, le solde restera dû.

Sur le site internet, les parents ont la possibilité d'inscrire en plaines de vacances, en stages, en séjours, aux activités des Minimômes et des mercredis après-midi.

En 2025, 1908 inscriptions ont été réalisées en ligne contre 1740 inscriptions au bureau.

Lorsqu'un enfant est inscrit pour la première fois au CEMôme, l'inscription se fait au bureau et un dossier est créé dans la base de données. Il contient toutes les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant. En 2025, nous avons créé 590 nouveaux dossiers, ce qui représente une diminution de 21,33% par rapport à 2024. Cette diminution peut s'expliquer par la différence entre les congés néerlandophones et francophones.

Depuis octobre 2019, nous avons tenté de simplifier les inscriptions relatives aux enfants du projet intégration, afin de répondre de manière équitable et juste aux parents demandeurs. Nous avons pu inscrire un nombre total de 34 enfants en 2025.

En 2025, le nombre total d'inscriptions effectuées s'élevait à 3.648. Parmi ces inscriptions, 1708 d'entre elles concernaient des enfants domiciliés à Saint-Gilles, 594 concernaient des enfants scolarisés à Saint-Gilles et 1406 d'entre elles concernaient des enfants domiciliés et scolarisés à Saint-Gilles. Enfin, 1570 inscriptions concernaient des enfants domiciliés en agglomération bruxelloise, ce qui représente une augmentation de 16.9% par rapport à l'année 2024.

Centrale d'achat :

- Changement de partenaires pour une meilleure proximité et de meilleures offres ;
- Nouvelle note de service ;
- Renforcement des contacts avec les fournisseurs suivants : Lyreco, Colruyt, Action, pharmacie El Morabit, ... ;
- Comparatifs de prix ;
- Inventaire.

Ateliers du midi :

- Renforcement du partenariat dans la mise à disposition du catering lors des locations de la salle Rodelle.

Evénement :

- Organisation d'un vide-dressing / brocante

L'OPÉRATIONNEL

LES PROJETS EN PERIODES SCOLAIRES

INTRODUCTION

L'année 2025 fut une année de constats divers tels que la perte de motivation, un manque de professionnalisme, une déresponsabilisation générale, et ce, au niveau de tous les acteurs des équipes d'encadrement AES. Car malheureusement, l'enfant n'était plus mis au centre de nos actions.

Les directions du CEMôme ont dès lors dû reclarifier leurs attentes sur les rôles de chacun des intervenants et ont tenté de remettre les enfants au centre des débats. Les actions menées ont eu donc pour finalités de :

- Retrouver de la motivation et du plaisir à être sur le terrain avec le public et les équipes ;
- Respecter le cadre et les missions, tant de l'institution que des obligations décrétales qui régissent notre secteur d'activités ;
- D'assumer nos responsabilités tant envers les équipes, qu'envers les projets et partenaires et ;
- D'acquérir une culture du travail, une discipline personnelle et collective.

LES PROJETS D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

GENERALITES

Le CEMôme, acteur de l'accueil extrascolaire, a investi durant l'année 2025 les mêmes écoles qu'en 2024, à savoir :

1. L'École Peter Pan ;
2. L'École Léonie La Fontaine ;
3. L'École JJ Michel ;

4. L'École 4 Saisons ;
5. L'École Ulenspiegel ;
6. L'École Nouvelle ;
7. L'École du Parvis ;
8. L'École Saint-Jean Baptiste ;
9. L'École Victor Horta et ;
10. L'École Sainte-Marie.

Sans omettre de citer le Pass'Pass', l'école de devoirs, situé au siège social.

Il est toutefois important de préciser que la collaboration avec l'école Victor Horta s'est interrompue au 31 décembre 2025. En effet, l'absence de gouvernement bruxellois et l'inconnue face aux nouvelles réformes politiques, ne nous ont pas permis de maintenir ce partenariat par crainte de fragiliser les autres équipes d'accueil extrascolaire.

Enfin, il a été décidé que le parascolaire des mercredis soit mis en standby entre septembre et décembre 2025 afin que le Directeur de Développement de Projets, puisse travailler sur le projet avec davantage de partenariats avec pour finalité qu'il soit davantage en adéquation avec le projet pédagogique et qu'il ressemble principalement aux « Projet des stages spécifiques ». Le projet reprendra donc, sous ce nouveau format, à partir de janvier 2026, sous la houppette des chargés de projets périodes de vacances.

De septembre à décembre, les animateurs EDD, prioritairement prévus sur le projet des mercredis, ont profité de cette parenthèse pour proposer des animations aux enfants fréquentant l'école de devoir. Ce fût l'occasion de créer du lien avec les enfants d'une autre manière et dans un contexte différent.

COLLABORATION ETROITE AVEC LA COORDINATRICE ATL

Pour répondre à un certain nombre de constats observés lors de l'année scolaire 2024-2025, et dans une visée de mettre à plat les process et une dynamique constructive et

qualitative de nos missions d'accueil des enfants, un travail en étroite collaboration a été amorcée avec la coordinatrice ATL de la commune de Saint-Gilles.

L'objectif étant de reconstruire des projets de qualité au profit des enfants/parents et partenaires, plusieurs rencontres ont été planifiées pour repenser l'accueil extrascolaire et permettre la création d'une ébauche de « Projet d'Accueil Extrascolaire Annuel ».

NOUVELLE VENTILATION DES ENCADRANTS PAR EQUIPE-ECOLE

L'année 2024-2025 fut l'amorce d'un travail de collaboration plus étroite entre la coordinatrice ATL et la direction opérationnelle du CEMôme. À la suite de plusieurs visites dans les divers lieux d'accueil pour objectiver le nombre d'enfants présents aux divers moments d'encadrement (accueil du matin, temps de midi et accueil du soir), les taux d'encadrement se sont vus adaptés à partir de l'année scolaire 2025-2026 :

	2024-2025	2025-26
LLF	10	12
Ulen	16	17
4 Saisons	13	16
PP	17	19
JJM	13	14
Nouvelle	12	15
Parvis	5	5
V.H	4	3
SJB	4	4
Ste-Marie	5	5

Dans le tableau ci-dessus, sont repris le nombre de personnes encadrant les enfants (hors coordinations), qu'ils soient engagés par la commune de Saint-Gilles ou le CEMôme.

MEILLEURE SYNERGIE ENTRE LES ACTEURS COMMUNAUX ET LE CEMÔME

Tant équipes communales que CEMôme travaillent dans un seul et même but : encadrer des enfants en dehors des temps scolaires. Les équipes ont par conséquent un objectif commun qui est l'épanouissement et le bien-être des enfants.

Dès septembre 2025, les équipes d'animation et de coordination ont donc intégré toutes les écoles (tant communales que du réseau libre). Chaque équipe-école CEMôme s'est associée à l'équipe communale et ses membres ont uni leurs forces et ont mis à profit les compétences de chacun pour construire et coconstruire le projet d'accueil propre à chacune des écoles.

Les seules particularités qui différencient l'équipe CEMôme et l'équipe communale sont par conséquent le fait que le personnel communal n'est pas chargé de l'organisation des congés scolaires, contrairement au CEMôme, et que ce dernier est également engagé dans des programmes d'Insertion Socioprofessionnelle.

PRÉSENCE OBLIGATOIRE DANS LES ÉCOLES DE 12H00 À 18H00

Pour assurer cette collaboration optimale, chaque animateur et coordinateur du CEMôme assurent, depuis octobre 2025, un horaire de base quotidien de 12h00 à 18h00, créneau horaire qu'ils passent dans leur école.

A cela, viennent se rajouter d'autres temps, qui eux sont essentiellement planifiés en matinée, tels que :

- Réunion de préparation pour les Centres De Vacances ;
- Projets + dans les écoles (accompagnements sorties, classes vertes, etc.) ;
- Matinées ou journées pédagogiques ;
- Journées spécifiques en lien avec la cohésion sociale ;
- Tutorat ;
- Projets Cohésion-Sociale, etc.

Tous les temps ci-dessus sont donc planifiés en amont sur toute une année scolaire.

Depuis octobre 2025, des plannings sont donc élaborés tous les trimestres par le service RH et remis aux travailleurs. Cela permet un calcul trimestriel des heures à prester et du temps réellement presté.

LES PROJETS EN PÉRIODES DE VACANCES

VISION ÉDUCATIVE GÉNÉRALE

Nous pouvons décrire notre ambition éducative comme étant celle d'accompagner et de soutenir l'enfant, ainsi que le jeune travailleur en insertion socioprofessionnelle, à travers l'animation, dans son développement afin qu'il devienne :

- Un citoyen ouvert et solidaire ;
- Confiant et responsable ;
- Ambitieux et créatif ;
- Acteur de son propre développement ;
- Serein et équilibré ;
- Sociable, autonome et libre ;
- Conscient et capable d'esprit critique.

Cette ambition éducative constitue le socle commun de l'ensemble de nos actions, qu'il s'agisse des plaines, des stages, des séjours ou d'autres projets menés au sein du centre de vacances.

Toutefois, cette ambition reste théorique si elle n'est pas accompagnée de moyens concrets permettant sa mise en œuvre. Il apparaît donc indispensable de définir des attitudes éducatives et des méthodes pédagogiques servant de base à toutes les actions entreprises.

En tant qu'éducateurs et animateurs, nous veillons à adopter des attitudes favorisant le développement harmonieux et le bien-être de l'enfant. En effet, l'enfant ne peut développer son autonomie que s'il évolue dans un environnement encadré par des adultes capables, par leurs actes et leurs comportements, de lui transmettre les outils nécessaires à un développement positif.

ORGANISATION DES PROJETS EN PÉRIODE DE VACANCES

Les projets développés durant les périodes de vacances s'articulent autour de trois grands pôles :

1. Les plaines de vacances
2. Les stages
3. Les séjours

À ces trois axes principaux s'ajoutent d'autres projets et outils transversaux portés par le centre de vacances, notamment :

- Les Minimômes (projet) ;
- L'inclusion (projet) ;
- Les partenariats ;
- La gestion du matériel ;
- L'accueil de stagiaires.

Ces outils et projets complémentaires viennent soutenir de manière transversale l'ensemble des activités du centre de vacances.

LES PLAINES DE VACANCES

Comme chaque année, nous avons organisé des plaines de vacances durant l'ensemble des périodes de congés scolaires 2025.

Les plaines ont accueilli des enfants âgés de 2 ans et demi à 12 ans, répartis en groupes selon les tranches d'âge afin de garantir un encadrement adapté à leurs besoins et à leur développement, permettant ainsi de répondre aux besoins des familles.

STATISTIQUES

Une baisse de fréquentation des enfants de plus de 6 ans a été observée lors de la période d'hiver, alors que la fréquentation chez les moins de 6 ans est constante.

Centres de Vacances	Carnaval	Printemps	Été	Automne	Hiver
Nb d'enfants différents inscrit 2025	426	385	668	418	260
Nb d'enfants différents inscrit 2024	311	405	760	460	374

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Plusieurs difficultés ont été observées au cours de l'année, impactant progressivement la qualité globale des projets.

1. Qualité des animations :

Certaines animations proposées ont présenté un manque de préparation et de structuration pédagogique :

- Activités parfois insuffisamment adaptées aux groupes d'âge ;
- Manque de variété dans les propositions ;
- Difficulté à maintenir une cohérence pédagogique sur l'ensemble de la journée.

Des temps de préparation étaient pourtant prévus en amont des plaines. Cependant, une difficulté récurrente a été constatée : certaines personnes impliquées dans la préparation étaient absentes lors de la mise en œuvre sur le terrain. Cette situation a entraîné :

- Des difficultés dans la mise en place concrète des activités ;
- Une perte de continuité pédagogique ;
- Une fragilisation du programme prévu.

2. Encadrement des équipes

Plusieurs difficultés liées à l'encadrement ont également été rencontrées :

- Manque d'expérience de certains animateurs et de suivi par leur(s) responsable(s) ;
- Nombre insuffisant d'animateurs brevetés ou assimilés ;
- Rotation importante du personnel (absentéisme +++);
- Difficultés de recrutement ;
- Présence de candidats peu motivés par le travail d'animation auprès des enfants.

3. Coordination pédagogique et organisationnelle

Les principales difficultés observées concernent :

- Un laisser-aller inadmissible de la part du Directeur opérationnel (D.O.) et du chargé de projet, se contentant l'un et l'autre d'une gestion « administrative » sans contrôle de l'efficacité de celle-ci sur le terrain ;
- La perte de sens et d'implication des équipes de base ;
- Le manque d'application du projet pédagogique et sa transmission auprès des animateurs ;
- La mauvaise organisation des équipes ;
- Le manque de suivi pédagogique des animateurs ;
- La difficulté de gestion des imprévus ;
- La difficulté d'appliquer des procédures internes ;
- La gestion organisationnelle générale des plaines de vacances.

L'ensemble de ces éléments a eu une incidence directe sur la qualité globale des plaines.

Contrôle de l'ONE

Lors du contrôle réalisé par l'ONE en été 2025, plusieurs points d'amélioration ont été identifiés au regard du décret CDV et du code qualité ONE.

Les remarques ont porté sur :

1. La structuration des activités proposées aux enfants ;
2. L'organisation quotidienne des groupes ;

3. La préparation pédagogique en amont ;
4. L'encadrement des équipes d'animation ;
5. La disponibilité du matériel ;
6. Certaines procédures administratives ;
7. Le respect de plusieurs éléments liés au fonctionnement réglementaire du centre.

3. La création de campagnes de recrutement et l'amélioration des procédures de sélection des animateurs ;
4. Le renforcement du suivi des équipes et la lutte contre l'absentéisme ;
5. L'optimisation de l'organisation matérielle ;
6. Assurer une meilleure cohérence entre préparation et mise en œuvre ;
7. La consolidation du respect des obligations administratives.

Le contrôle a également souligné des difficultés liées à la gestion des groupes d'enfants, à la cohérence entre le programme annoncé et sa mise en œuvre effective, ainsi qu'à l'appropriation du projet pédagogique par une partie de l'équipe présente sur le terrain.

Un travail progressif de réorganisation est en cours afin de garantir une amélioration durable de la qualité des plaines de vacances, dans le respect des attentes des familles et des exigences réglementaires.

Par ailleurs, plusieurs constats internes réalisés au cours de l'année rejoignent ces observations, notamment :

L'objectif poursuivi est de renforcer la stabilité des équipes, d'améliorer la qualité éducative des activités proposées et d'assurer un encadrement davantage structuré et sécurisé.

- Le manque d'expérience de certains membres de l'équipe et le suivi de leur N+1 et de la D.O. ;
- La rotation importante du personnel ;
- L'absentéisme parmi les personnes ayant participé aux préparations ;
- Des difficultés de coordination sur certains temps d'animation.

Ce contrôle a permis de mettre en évidence certaines fragilités dans le fonctionnement actuel des plaines.

Perspectives

Ces éléments ont eu un impact direct sur la qualité perçue de certaines périodes de plaines.

Les efforts engagés doivent permettre progressivement :

- D'améliorer la qualité des animations ;
- De renforcer la stabilité des équipes ;
- D'augmenter la motivation du personnel ;
- D'assurer un encadrement plus structuré ;
- De garantir un meilleur suivi pédagogique.

À la suite de cette visite, qui elle-même a remis en question nos agréments et subsides octroyés par l'ONE, une réflexion de fond a été immédiatement engagée afin de définir des mesures correctives à court, moyen et long terme.

L'objectif poursuivi est de retrouver un niveau élevé de qualité dans l'organisation et la gestion des plaines de vacances, tout en continuant à répondre efficacement aux besoins des familles.

En commençant par le remplacement immédiat des principales personnes concernées : le Directeur opérationnel, le chargé de projet CDV et d'autres coordinateurs.

Les priorités identifiées concernent :

1. Améliorer la qualité pédagogique des activités et sa transmission ;
2. Une meilleure structuration du rôle des responsables ;

LES SÉJOURS DE VACANCES

Le CEMôme, parmi ses différentes activités, accueille beaucoup d'enfants en plaines durant chaque période de vacances scolaires.

Certains de ces enfants y passent toutes leurs vacances, y compris toutes les semaines de l'été.

Les plaines deviennent donc aussi le « train-train » quotidien de leur vie. L'un de nos objectifs principaux est de viser l'épanouissement de l'enfant. Pour y répondre, nous pensons qu'il est important d'offrir régulièrement quelque chose de nouveau.

Nous voulons donc offrir de nouveaux horizons, un cadre de vie différent, des relations différentes, hors du quotidien : une bulle d'air, une aventure, une autre manière de vivre les choses, un défi : un séjour ! Qui est en adéquation avec le projet pédagogique du centre de vacances.

Parce qu'un camp, ce n'est pas seulement des jours d'animation, c'est aussi des jours de vie en collectivité hors de son « petit chez soi », durant lesquels l'enfant est amené à s'adapter à un nouvel environnement et à une nouvelle structure, à partager son espace de vie, à être autonome, à s'organiser et à se gérer.

Chaque année, nous organisons au minimum 2 séjours. L'un d'eux a lieu pendant les vacances de printemps avec 40 places et un autre en été avec 40 places.

SÉJOUR PRINTEMPS

Dans le cadre du séjour de printemps 2025, nos animateurs chevronnés ont accueilli, durant les vacances de printemps, du 02 au 09 mai 2025, un groupe de 38 enfants âgés de 6 à 12 ans.

Le séjour s'est déroulé au domaine de Chevetogne, au gîte « Les Cinq Frères », dans un environnement propice à la découverte, à la vie collective et aux activités de plein air.

Tout au long du séjour, les enfants ont participé à un programme varié mêlant activités ludiques, défis collectifs, moments de coopération et découvertes en pleine nature.

L'encadrement assuré par notre équipe d'animation expérimentée a permis de garantir à la fois la sécurité, le bien-être et l'épanouissement de chaque participant.

Ce séjour a également favorisé le développement de l'autonomie, de l'esprit d'équipe et du vivre-ensemble, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

SÉJOUR ÉTÉ

Un séjour pour 40 enfants âgés de 6 à 12 ans a été organisé à Farnières sous le thème du « Royaume Darkania ». Les enfants ont pu participer à différentes activités, notamment des jeux autour du thème (jeux dans les bois, jeux en ville, ...) et visiter la région en participant à des balades. Ils ont également profité d'activités sportives réalisées par les animateurs et animatrices.

STATISTIQUES

En 2025, les séjours ont bénéficié à 63 enfants.

	Printemps	Eté	Total
Nb d'enfants différents inscrits en 2025	38	25	63

LES STAGES

De nombreux enfants passent toutes leurs vacances sur nos plaines, dans les écoles de la commune et au domaine de la Roseraie.

Les disciplines telles que : la danse, l'équitation, le tennis, l'escalade, les techniques de cirque, le vélo, l'équitation, ... sont parfois réservées à une minorité, alors que d'autres disciplines plus répandues comme le foot, les sports de combat, la piscine concernent la majorité de notre public.

Peu de familles sont informées de ce qui existe et des facilités mises à leur disposition (aide du CPAS, ...).

La plupart des opérateurs ATL bruxellois pratiquent des tarifs élevés.

Le public saint-gillois est tellement diversifié aux niveaux culturel et économique que ces opérateurs ne touchent qu'une petite partie de la population.

Certaines structures ont des capacités limitées et leurs stages sont quasi complets très rapidement.

Depuis 2010, le CEMôme a lancé ses premiers stages, qui ont remporté rapidement un grand succès, comme le prouve le nombre d'inscrits en stages. La particularité des stages est qu'une grande partie du programme est réservée à la pratique d'une discipline sportive, créative, culturelle, etc. À cela, d'autres activités variées de type plaine de vacances s'ajoutent.

La découverte, l'initiation, le dépassement de soi sont autant d'objectifs qui se trouvent au cœur des activités menées par l'animateur, dans une atmosphère de joie et de plaisir.

PARTICULARITÉS 2025

Au cours de cette année, une offre variée de stages a été proposée durant chaque période de vacances scolaires, avec un très fort taux de fréquentation, confirmant l'intérêt constant des familles pour les activités proposées.

Inscriptions par période de vacances :

- Carnaval : 17 stages proposés, avec un taux de remplissage de 96 %
- Printemps : 16 stages proposés, avec un taux de remplissage de 94 %
- Été : 56 stages proposés, avec un taux de remplissage de +/- 96 %
- Automne : 16 stages proposés, avec un taux de remplissage de 100 %
- Hiver : 18 stages proposés, avec un taux de remplissage de 82,4 %

Ces chiffres démontrent une fréquentation très élevée sur l'ensemble de l'année, avec une majorité de stages complets, ce qui illustre l'intérêt des parents et des enfants pour nos activités de stages.

Diversification de l'offre pédagogique

Cette année, nous avons poursuivi le développement d'une offre diversifiée afin de répondre aux attentes des enfants et des familles, en proposant des stages dans plusieurs domaines : stages sportifs, stages créatifs, stages culturels...

Nouveautés et partenariats

Plusieurs stages ont été proposés en partenariat, notamment : Aïkido avec AIKIDO BRUXELLES ; Pixel et pelote avec TIC TAC LAB ; escalade avec Winners Club ; Les Savants fous avec CAP Sciences.

Réintroduction de certaines activités : équitation ; céramique ; robotique ; ...

Les stages sportifs continuent à rencontrer un franc succès auprès du public. Parmi les activités les plus demandées figurent : multisports ; VTT ; basket ; danse...

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Néanmoins, malgré ces excellents résultats en termes de fréquentation, la qualité de certains stages a parfois été impactée par des difficultés organisationnelles similaires à celles rencontrées durant les périodes de vacances scolaires.

En effet, l'absence de certains animateurs référents, chargés à la fois de la préparation et de la gestion autonome des stages, a parfois diminué la qualité du déroulement de certaines activités.

À l'inverse, les stages organisés dans le cadre de partenariats se déroulent généralement de manière très satisfaisante, grâce à une meilleure gestion et présence du partenaire.

Il apparaît donc nécessaire d'améliorer ce point, notamment en renforçant l'anticipation des absences, la continuité pédagogique et l'organisation interne afin de garantir une qualité constante sur l'ensemble des stages proposés.

STATISTIQUES

	Détente	Printemps	Été	Automne	Hiver
Nb d'enfants inscrits en 2025	165	150	526	160	145
Nb de stages différents en 2025	17	16	56	16	18

CONCLUSION

L'année écoulée confirme la pertinence de l'offre proposée, tant par la diversité des activités que par le taux de remplissage très élevé observé sur toutes les périodes de vacances.

L'enjeu principal pour les prochaines périodes sera de maintenir ce niveau de fréquentation tout en renforçant la qualité de l'encadrement et de l'organisation.

LES MINIMÔMES

Il s'agit d'un accueil pour les 2,5-3 ans durant les vacances scolaires. Le cadre et les animations variées sont en lien avec les objectifs qui ont été adaptés à cette tranche d'âge de transition entre la crèche (ou la famille) et l'école (ou la plaine).

Contrairement aux conditions d'accueil en plaine et à l'école, nous acceptons les enfants qui ne sont pas encore tout à fait propres. Les animateurs seront donc informés, prêts à changer les enfants et à encourager l'apprentissage de la propreté.

Par ailleurs, par des activités variées, nous viserons, entre autres, la stimulation du langage, le développement psychomoteur, etc.

Pour une partie des enfants bénéficiaires du projet, il s'agira de leur première expérience en collectivité. Il s'agit donc également de faciliter l'apprentissage de la socialisation.

Avec l'attention nécessaire, le souci de la sécurité et de l'hygiène, l'affection, l'imagination et la créativité, les animateurs emmèneront les enfants dans l'imaginaire et le rêve pour qu'ils se découvrent au milieu d'un groupe et apprennent à gérer la séparation avec les parents.

Un projet tissé de patience, de bienveillance, d'écoute et de relationnel. Notre outil : l'animation.

Quatre grands objectifs structurent le projet pédagogique :

1. Stimuler le langage ;
2. Faciliter la transition entre la famille/la crèche et l'école/la plaine ;
3. Éveiller à l'hygiène et à la propreté ;
4. S'ouvrir au dialogue avec les parents.

Comme chaque année, nous avons veillé à respecter les objectifs pédagogiques de ce projet dans l'organisation concrète et la gestion du projet :

- Proposer des mini-activités qui stimulent le langage ;
- Éveiller les enfants à la propreté ;
- Accueillir uniquement les enfants qui entrent dans les conditions d'acceptation (enfants peu autonomes et/ou pas propres).

Durant toute l'année, nous avons mené des actions qui respectent les objectifs du projet et les besoins des enfants.

STATISTIQUES

	Détente	Printemps	Été	Automne	Hiver
Nb d'enfants différents inscrits 2025	36	36	40	20	13

LES RESSOURCES HUMAINES

INTRODUCTION

L'année 2025 a été synonyme de chamboulements, questionnements et d'adaptabilité pour toutes les équipes de l'ATL.

Un turnover important parmi les collaborateurs du CEMôme ayant été observé, dont notamment le licenciement de la direction opérationnelle et de plusieurs responsables d'équipe (coordination).

Les responsabilités de la direction opérationnelle se sont vues scindées en deux : la DRH a repris la gestion des projets en périodes scolaires et le Directeur de Développement de projets a, quant à lui, gérer les projets en périodes de vacances.

Une nouvelle directrice opérationnelle ayant débuté à la fin septembre 2025, le CEMôme s'est donné une année scolaire pour former et accompagner la nouvelle collaboratrice, afin que cette dernière soit autonome et opérationnelle pour la prochaine rentrée scolaire, en septembre 2026.

De plus, et par suite du départ de deux coordinateurs, certaines équipes se sont vues modelées : l'équipe des responsables des projets en périodes scolaires seront dorénavant cinq, chaque coordinateur ayant sous sa responsabilité 2 à 3 projets d'AES (écoles + Ecole de devoirs). Quant aux responsables des projets en périodes de vacances, ils sont désormais au nombre de quatre.

À nouveau, le CEMôme a dû faire face à un nouvel environnement avec de nouveaux modes de fonctionnement et divers types de management. Il en va donc sans dire que la capacité d'adaptation au nouvel environnement fût à son apogée, en espérant que cette nouvelle année 2026 apporte davantage de stabilité dans les équipes.

Bonne lecture à tous !

ENTREPRISE SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE

Le CEMôme est reconnu en Économie Sociale en tant qu'Entreprise Sociale et Démocratique. Le subside finance à ce jour la rémunération des collaborateurs engagés pour l'accompagnement des travailleurs du public cible.

Pour rappel, seuls les contrats ci-dessous peuvent être assimilés au public cible :

1. Les mises à disposition (articles 60) ;
2. Les postes en économie sociale (ECOSOC).

Les partenariats sont identiques à ceux existants en 2024, à savoir des CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale (1000, 1030, 1060 et 1050).

Quant aux projets existants, ces derniers sont identifiés sur base de la fonction pour laquelle sont engagés les collaborateurs du public cible, à savoir :

- L'animation d'enfants, faisant partie de l'équipe d'accueil extrascolaire ;
- L'entretien des locaux, le transport des marchandises et les travaux de maintenance. Ce pôle est désigné comme l'équipe logistique et de maintenance.

Le subside étant variable sur base du nombre de postes réellement occupé au 15 février de chaque année civile, ci-dessous, un aperçu du nombre d'effectifs temps plein pris en compte pour l'enveloppe en Économie Sociale, de 2018 à 2025 :

Année	Compensation pour
2018	12 ETP
2019	16,5 ETP
2020	11 ETP
2021	12 ETP
2022	12 ETP
2023	12 ETP
2024	16 ETP
2025	15 ETP

- La préparation et l'accompagnement des collaborateur.trice.s en fin de contrat (Recherche Active d'Emploi).

L'EMPLOYABILITÉ DES TRAVAILLEUR.EUSE.S DU PUBLIC CIBLE

Nous essayons tant que possible de maintenir les personnes à l'emploi, sauf situations spécifiques.

Le relevé ci-dessous a été opéré sur base du nombre total des collaborateur.trice.s ayant été occupé.e.s dans un contrat d'insertion socioprofessionnelle, entre 2018 et septembre 2025.

Sur 103 collaborateur.trice.s accueilli.e.s, 37 % se sont vus proposés un autre type de contrat au sein du CEMôme.

Animateur.trice.s réengagé.e.s après une première collaboration	38	37%
Animateur.trice.s s'ayant vu.e.s proposer à terme un CDI	24	23%
Animateur.trice.s s'ayant vu.e.s proposer un CDD ou CDR	14	14%

L'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS DU PUBLIC CIBLE

L'accompagnement des travailleurs du public cible reste quant à lui inchangé.

Tant pour les équipes d'accueil extrascolaire que logistique et de maintenance, l'accompagnement est identique aux années précédentes. Il s'organise à divers moments du parcours d'un.e collaborateur.trice :

- La formation qualifiante (Brevet d'animateur ou de coordinateur en centres de vacances) pour les animateur.trices ;
- La formation certifiante (bachelier éducateur spécialisé, ouvrier d'entretien polyvalent ou complément CESS) ;
- L'accompagnement individualisé au travers d'entretiens individuels ;
- L'accompagnement collectif (modules de formation dispensés par les responsables d'équipes et les accompagnateurs ISP) ;
- L'accompagnement des animateur.trices sur les lieux d'animation ;
- La participation à la validation des compétences pour la fonction d'aide- cuisine en collectivité (équipe logistique) ;
- L'organisation de cours de français au sein de l'entreprise (équipe logistique) ;

REPORTING RH

En 2025, les sources de financement sont similaires à ceux de l'année dernière (ONE, Service de la Région de Bruxelles-Capitale, Actiris, les CPAS partenaires de la Région de Bruxelles-Capitale, l'APEF et le Maribel Social).

OCCUPATION DES TRAVAILLEURS

Au cours de l'exercice 2025, 90 travailleurs ont transité au CEMôme asbl, dont 81 sous un statut d'employé.e et 9 sous statuts d'ouvrier.ère.

Ne sont pas comptabilisés les saisonniers occupés pendant les périodes de vacances qui sont engagés soit sous statut article 17, soit sous statut étudiant.

Il est toutefois important de notifier que parmi les 39 contrats clôturés en 2025 auprès du secrétariat social pour 26 collaborateur.trice.s internes, les 15 se sont vu.e.s proposer un nouveau contrat de travail, dont 3 à durée indéterminée, 2 contrats de remplacement, 9 contrats à durée déterminée et une augmentation de temps de travail. Cinq parmi les 15 collaborateur.trice.s réengagé.e.s sortaient d'un contrat d'insertion socioprofessionnelle (ECOSOC ou Article 60).

Tout ceci pour démontrer que nous essayons un maximum de pérenniser l'emploi des salariés.e.s ayant un statut ou contrat précaire.

Pas de panique, les raisons de fin de contrat s'expliquent de la façon suivante :

Raisons de sorties	Nombre
Démission	5
Licenciement	4
Force majeure médicale	2
Fin de contrat à durée déterminée	23
Fin de contrat de remplacement	5

POLITIQUE DE FORMATION

En cette année 2025, et sur base de notre bilan social, 199 journées de formation ont été planifiées pour 35 collaborateur.trice.s engagé.e.s avec un total de 1.512 heures de formation suivies. Ne sont, dans ce cadre, pas comptabilisées les heures suivies par les travailleurs mis à disposition qui s'engagent dans un processus de formation (articles 60).

PERSONNEL BREVETÉ

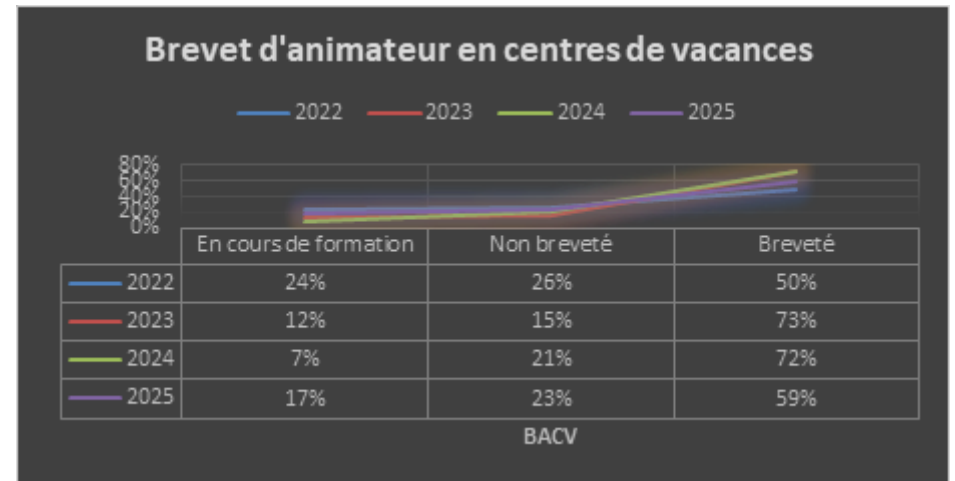
La fonction de l'animateur.trice étant peu reconnue au niveau des politiques, notre unique levier pour garantir un minimum de qualification à nos collaborateur.trice.s est la formation qualifiante, telle que :

- Le brevet d'animateur.trice en centres de vacances et ;
- Le brevet de coordinateur.trice en centres de vacances.

Nous devons dès lors tout mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs de formation et ainsi remplir nos obligations vis-à-vis de l'ONE.

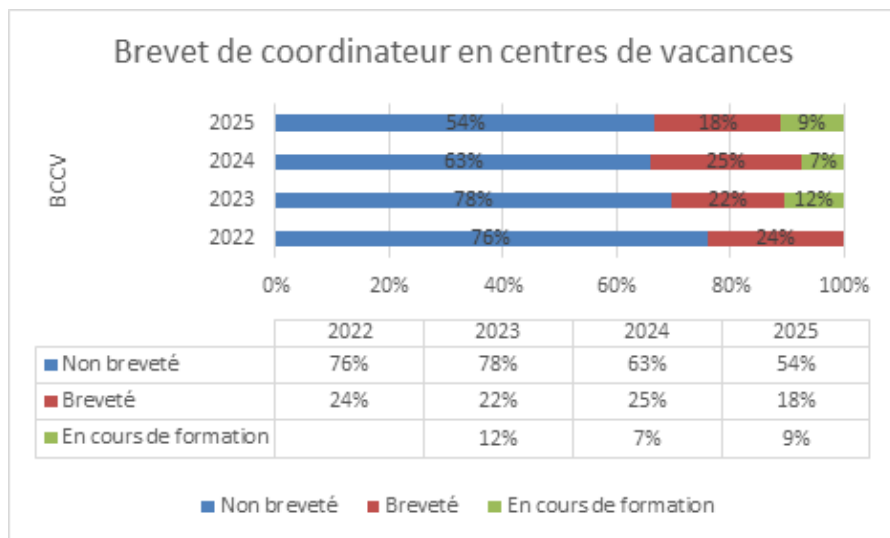
BREVET D'ANIMATEUR.TRICE EN CENTRES DE VACANCES

Dans le courant 2024, la moyenne des personnes brevetées est en légère diminution à celle de 2024 (- 13 %). Cela est majoritairement expliqué par un turnover important dans les contrats ECOSOC. Et par conséquent, une augmentation dans les personnes à former ou en cours de formation.



BREVET DE COORDINATEUR.TRICE EN CENTRES DE VACANCES

Notre effort reste toutefois constant dans notre incitation à la formation BCCV de notre personnel d'encadrement. La nouvelle réforme et la formation mises en place en interne pour faire découvrir la fonction de coordination commence à porter ses fruits : nous observons une hausse de 2 % quant aux chiffres de 2024. Il est à préciser qu'à ce jour, 9 personnes sont inscrites à la formation en vue de l'obtention du brevet.



Nous observons toutefois que, parmi les collaborateur.trice.s entamant un cursus certifiant, la totalité est occupée sur un contrat temps plein à durée indéterminée, 75 % d'entre- eux, ayant entamé leur carrière au CEMôme dans un contrat d'insertion socioprofessionnelle (article 60, ECOSOC ou ACS Insertion).

COLLABORATEUR.TRICE.S DANS UN CURSUS CERTIFIANT

Sur l'année scolaire 2024-2025, nous observons un taux de réussite de 100 % pour les 4 collaborateur.trice.s dans un cursus certifiant.

Parmi les formations suivies, nous retrouvons notamment :

- Le bachelier éducateur.trice spécialisé.e (3 collaborateurs concernés) ;
- Le complément CESS (une collaboratrice) ;

DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT

Le directeur de développement a pour mission principale, sur base des constats et des besoins, de créer, initier et développer de nouveaux projets (aussi innovants que complémentaires à ceux en cours). Ceci dans le cadre des missions de service aux parents, de bien-être et d'accueil extrascolaire des enfants et des travailleurs, de cohésion sociale, de développement du secteur et des infrastructures. Après analyse, soutenir et garantir les actions de développement de projets, d'informations, de formations, d'accompagnement pédagogique et méthodologique, de partenariats... Assurer la vision à moyens et longs termes de l'association est également une des missions propres à la direction de développement et ceci en collaboration avec l'administrateur délégué du CEMôme.

Le directeur de développement est à l'initiative de l'impulsion de nouveaux projets mais aussi de la gestion de l'équipe logistique, ce qui implique l'entretien et la maintenance du bâtiment et de son matériel. Il a également la responsabilité de l'équipe d'accueil ainsi que de la personne chargée de la communication. Depuis septembre 2019, le directeur de développement est Redouane El Fari.

Du temps a aussi été consacré à la gestion des différentes demandes de partenaires (petite école, commune, etc.) et des prises d'initiatives de rencontres avec différents partenaires (écoles, cyclo vélos, etc.) pour sonder leurs besoins ou aborder d'éventuels futurs partenariats.

À la suite de ces rencontres faites avec différents partenaires, certains projets ont été lancés comme le projet parents en pause, la brocante aux vélos, etc.

Des groupes de travail, composés de personnes en interne ont été établis pour organiser les projets placés sous la supervision du directeur de développement.

Le CEMôme souhaite participer au développement du secteur de l'accueil extrascolaire. Pour cela, nous sommes en recherche constante de nouvelles idées, de projets, mais aussi de nouveaux partenariats pour développer nos activités. C'est en travaillant et en se concertant tous ensemble (parents, enfants, animateurs/éducateurs, professionnels

et partenaires du secteur, pouvoirs publics) que nous pourrions avancer et proposer des changements positifs pour nos projets et notre ASBL.

Notre envie est de collaborer avec tous les publics concernés par le secteur de l'accueil extrascolaire. Que ce soient des projets entre professionnels (temps de formation, échanges de bons procédés, discussions) ou encore des projets entre parents/enfants et les professionnels du secteur de l'enfance, nous restons à l'écoute et espérons pouvoir agir favorablement à son développement.

NOUVEAUX PROJETS

MODERNISATION DE LA GESTION DES INSCRIPTIONS ET GESTIONS DES ANIMATEURS

L'année 2025 a débuté par un chantier majeur : la mise en place d'un site internet destiné à moderniser et automatiser la gestion des inscriptions ainsi que la communication avec les familles.

Cette nouvelle plateforme permet désormais aux parents de créer un identifiant personnel donnant accès à un espace sécurisé. Depuis cet espace, ils peuvent :

- Inscrire leurs enfants aux différentes activités ;
- Compléter et mettre à jour les informations administratives ;
- Consulter l'ensemble de la documentation utile ;
- Accéder à l'historique des inscriptions ;
- Ajouter ou modifier des options (repas chauds, annulations, etc.) ;
- Télécharger leur fiche fiscale ;
- Communiquer directement avec le CEMôme.

Par ailleurs, plusieurs processus ont été entièrement automatisés, notamment la gestion des listes d'attente. Les parents sont automatiquement notifiés lors de leur

inscription sur liste d'attente, ainsi que lorsqu'une place se libère, leur permettant de finaliser rapidement l'inscription de leur enfant.

La mise en service de cet outil a représenté un travail conséquent. Les premières utilisations, lors des inscriptions pour les activités de carnaval, ont révélé quelques ajustements nécessaires. Toutefois, dès les activités de printemps, le système s'est montré pleinement opérationnel et efficace.

À ce stade, nous pouvons considérer que le module d'inscription ainsi que la gestion des caisses journalières sont fonctionnels et aboutis.

Dans une seconde phase, courant 2026 le développement se concentrera sur les animateurs. L'objectif est de leur offrir également un espace personnel permettant :

- La gestion et la signature des contrats ;
- La réception de notifications en cas de recherche de personnel ou de remplacement ;
- Une communication centralisée, évitant les démarches informelles comme les appels téléphoniques ;
- Et l'accès à leur dossier administratif (casier judiciaire, attestations scolaires, fiches de paie, etc.).

Cette évolution vise à améliorer l'organisation interne, à renforcer la réactivité en cas d'imprévu et à professionnaliser davantage la gestion des ressources humaines.

BATIMENT FIERLANT

En 2025, l'année a été marquée par le lancement et la mise en place du projet ADM&Co, représentant un gros chantier tant sur le plan logistique que technique.

La première étape a consisté à préparer l'entrepôt afin de pouvoir accueillir l'activité dans des conditions optimales. Cela a nécessité la réalisation de nombreux travaux de mise en conformité, notamment au niveau de l'installation électrique etc. Le réseau a été revu et adapté afin de répondre aux normes en vigueur et de supporter l'utilisation de matériel professionnel.

Des raccordements spécifiques ont également été réalisés pour permettre l'installation et le bon fonctionnement des équipements, notamment 2 lave-vaisselles professionnels ainsi que différentes machines nécessaires à l'activité.

Parallèlement à ces travaux techniques, un important travail d'aménagement a été mené afin d'optimiser l'espace de stockage et de préparation. Cela a impliqué la recherche et l'acquisition de mobilier adapté (étagère, transpalette, ...), permettant une organisation fonctionnelle, sécurisée et efficace de l'entrepôt.

Enfin, une phase essentielle du projet a été consacrée à l'approvisionnement en matériel. Une sélection rigoureuse des équipements a été effectuée afin de pouvoir proposer une offre complète et de qualité aux utilisateurs du service.

L'ensemble de ces actions a permis de poser des bases solides pour le développement du projet ADM&Co. Ce travail de structuration garantit aujourd'hui un fonctionnement efficace, conforme aux exigences techniques et capable de répondre aux besoins des bénéficiaires.



PROJET ADM&CO

ADM&Co est une initiative solidaire (présenté à ces débuts comme « CEM&co ») portée par le CEMôme, Les Ateliers du Midi et les crèches Espaces Enfances, qui met à disposition du matériel d'animation et d'événementiel au service des événements communaux, associatifs et privés. Avec pour objectif « la mutualisation du matériel » qui constitue un véritable atout pour les 3 asbl, puisqu'elle permet de réduire les coûts d'investissement pour chaque structure, d'optimiser l'utilisation des équipements disponibles et d'éviter les achats en double.

Elle favorise également un accès plus large à du matériel de qualité pour nous-mêmes, les associations, les communes et les particuliers, à un tarif plus accessible. Cette organisation permet en outre de renforcer la solidarité entre partenaires, de mieux planifier l'utilisation des ressources, de mutualiser l'entretien et la gestion du matériel, tout en s'inscrivant dans une logique durable et responsable en limitant le gaspillage et la surconsommation.

Nous proposons une offre accessible, de proximité et de qualité. Le matériel disponible comprend notamment des châteaux gonflables, des systèmes de sonorisation, des machines à barbe à papa, de la vaisselle, des verres, des tasses ainsi que divers équipements nécessaires à l'organisation d'événements.

ADM&Co permet ainsi de répondre aux besoins liés à différents types d'activités : fêtes de quartier, kermesses scolaires, journées familiales, brocantes, marchés, mariages et autres événements locaux.

Le projet a officiellement ouvert ses portes au mois de mai 2025. Depuis son lancement, les premières associations ainsi que des particuliers ont progressivement commencé à faire appel aux services proposés. La dynamique s'installe de manière progressive mais encourageante.

Durant cette première phase, les investissements nécessaires ont été réalisés afin de mettre le projet sur pied dans de bonnes conditions. La centralisation du matériel a

également été organisée afin de garantir une gestion efficace et de pouvoir offrir un service structuré, fiable et de qualité aux demandeurs.

Dans un second temps, le travail portera principalement sur le développement de la communication autour du projet, afin de renforcer sa visibilité, faire connaître davantage l'offre disponible et élargir progressivement le public bénéficiaire.

Au-delà de la location de matériel, ADM&Co s'inscrit pleinement dans une démarche d'économie sociale en valorisant la mutualisation solidaire des moyens, l'emploi local, la formation et des pratiques durables au service du territoire.

PARENT EN PAUSE

Pour notre engagement en faveur du soutien aux familles, nous avons été sollicités par le CPAS de Saint-Gilles pour être partenaire du projet CLSS « Parent pause/Ouderpauze ». Cette initiative vise à lutter contre l'isolement des familles monoparentales et à favoriser leur accès aux services existants.

Ce projet propose un service d'accueil temporaire pour les enfants de 3 mois à 12 ans, résidant dans le quartier CLSS. L'objectif est d'offrir aux parents seuls un moment de répit ou la possibilité d'effectuer des démarches administratives, sociales ou médicales en toute sérénité. Notre rôle en tant que partenaire est d'apporter notre expertise et notre soutien dans la mise en œuvre de ce service d'accueil des enfants les mardis de 13h à 16h et les jeudis de 9h à 12h entre janvier 2025 et fin mars 2025.

Nous sommes fiers d'avoir participé à cette initiative solidaire et restons mobilisés.

JOUER POUR GRANDIR

Dans le cadre de nos actions de soutien à la parentalité et d'accompagnement des familles, notre structure a participé à une matinée organisée par le GAPPI (Groupe d'Action et de Prévention de la Précarité Infantile), dédiée aux parents.

Cet événement, à la fois convivial et informatif, avait pour objectif de sensibiliser les familles à l'importance du jeu dans le développement de l'enfant. Il visait également à

mettre en lumière les services et ressources disponibles sur le territoire de Saint-Gilles à destination des enfants et de leurs parents.

Lors de cette matinée, plusieurs opérateurs extrascolaires étaient présents et proposaient des stands, ainsi que des ateliers, permettant aux parents de découvrir concrètement les activités accessibles et de s'y inscrire.

Notre participation s'inscrit dans une démarche proactive visant à favoriser l'accès des familles, en particulier les plus vulnérables, aux dispositifs existants. Nous avons ainsi contribué à relayer l'information auprès de notre public et à encourager leur participation à cet événement, en facilitant leur mise en lien avec les services présents.

Cette action a permis de renforcer notre rôle de relais entre les familles et les ressources locales, tout en valorisant l'importance du jeu comme levier éducatif et social.

De plus, des parents étaient présents avec leurs enfants et à la demande du CPAS de Saint-Gilles, le CEMôme a mis en place une équipe d'animateurs pour assurer l'accueil et l'animation des enfants durant l'évènement.

SUBVENTION SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT ET À L'INFRASTRUCTURE 2025

Dans le cadre de l'appel à projets Soutien à l'investissement en infrastructure 2025, notre association a bénéficié d'une subvention octroyée par le collège de la Commission communautaire française.

Cette aide financière a permis de soutenir plusieurs investissements matériels nécessaires au bon développement de nos activités, notamment l'acquisition de tonnelles et d'un château gonflable utiles à l'organisation de nos actions.

Ces investissements contribuent directement au renforcement de nos actions en faveur de la cohésion sociale en améliorant les conditions d'accueil, d'animation et d'organisation de nos différentes activités.

Grâce à ce soutien, nous avons pu mener à bien plusieurs projets et répondre de manière plus adaptée aux besoins de notre public cible, notamment dans le cadre des plaines de vacances, des stages de vacances, de l'école des devoirs ainsi que d'autres activités organisées tout au long de l'année.

Cet appui permet également de consolider la qualité des services proposés et de poursuivre le développement d'actions accessibles au plus grand nombre.

BOURSES AUX VÉLOS

Fort de notre partenariat avec Pro Velo et Cyclo Velo depuis 2020, une nouvelle bourse aux vélos a été organisée courant 2025. Elle s'est tenue le 04/10. Elle s'est soldée par un véritable succès, 77% de vélos revendus !

Date	Vélos déposés	Vélos vendus	Pourcentage de vélos vendus par rapport aux vélos déposés
4 octobre 2025	86	68	77%

L'objectif est double, permettre aux gens qui souhaitent se débarrasser de leurs «vieux» vélos de pouvoir à la fois s'en séparer ainsi que de leur offrir une seconde vie auprès d'un nouveau propriétaire. Une fois de plus, le CEMôme est ravi de pouvoir s'investir dans ce genre d'action écologique et axée sur la durabilité et la réutilisation de matériel d'occasion.